Article issu de l'édition de Le Mans Sarthe Nord du lundi 5 décembre 2016

Agglomération mancelle

Maxime Cosnard passe le flambeau des JSC

Émile Carmona, nouveau président général

À l'agenda de vos communes

Ils font l'état des lieux de la loi Lamy

Saint-Saturnin

L'association des maires Ville et banlieue s'est réunie jeudi, pour faire le bilan de la loi Lamy (programmation pour la ville et la cohésion sociale, en lien avec les habitants). À la Maison des arts Paul-Fort se tenait toute une série de conférences, sur la thématique « Deux ans et demi après la loi Lamy, où en sommes-nous ? » Dans la salle, le public écoute, attentif. Ces conférences servaient à établir un bilan, en partageant des expériences de terrain. Ces constats serviront à faire un point global sur l'avancée de la loi Lamy. Selon Catherine Arenou, vice-présidente de l'association des maires Ville et banlieue,**« La solidarité n'est pas portée par tous. Il y a une non-application de la loi solidarité renouvellement urbain. » « Nos quartiers continuent à se paupériser »,** ajoute Gilles Leproust, maire et secrétaire général de l'association. En revanche, la loi Lamy signe une réalisation effective :**« L'approche intercommunale et la solidarité territoriale »,** note la vice-présidente.